

L'essentiel du projet de loi

relatif à la transition énergétique
pour la croissance verte
et des politiques et moyens de déploiement de la transition

Bâtiment et construction

Novembre 2014



Bâtiment : mieux construire et rénover pour économiser l'énergie, faire baisser les factures et créer des emplois

Le secteur du bâtiment représentait 44 % de la consommation énergétique de la France en 2012. Il est le plus important consommateur d'énergie et constitue un gisement majeur d'efficacité énergétique



PROMOTION DES BÂTIMENTS À ÉNERGIE POSITIVE ET A HAUTE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

- Avancement de la date de prise en compte des émissions de gaz à effet de serre dans la réglementation thermique de 2020 à 2018.
- Exemplarité des nouvelles constructions publiques.

URBANISME

- Les règles d'urbanisme ne pourront plus faire obstacle aux travaux d'isolation des bâtiments ou d'installation de production d'énergie renouvelable.
- Les documents d'urbanisme pourront désormais prévoir que les nouvelles constructions soient d'une performance énergétique et environnementale supérieure à la réglementation.
- Bonus de gabarit pour les bâtiments à énergie positive et à haute performance environnementale.

EMBARQUER L'ISOLATION LORS DES RÉNOVATIONS LOURDES

Profiter de la réalisation de travaux importants (réfection de toiture, ravalement de façade, extension de surface), pour améliorer significativement la performance énergétique des bâtiments.

ACCOMPAGNEMENT ET INFORMATION

PLATES-FORMES TERRITORIALES DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Ces plates-formes de la rénovation énergétique donneront aux consommateurs des conseils, des informations sur les financements et sur les artisans certifiés, mais aussi sur la façon de procéder à des audits énergétiques.

CRÉATION D'UN CARNET DE SUIVI ET D'ENTRETIEN DU LOGEMENT

La création de ce carnet numérique du logement permet d'en améliorer la connaissance et de favoriser la réalisation de travaux de performance énergétique.

GÉNÉRALISATION DE L'INFORMATION FOURNIE AUX CONSOMMATEURS

Le déploiement des compteurs intelligents de gaz (Gazpar) et d'électricité (Linky) va permettre de mieux informer les usagers sur leur consommation.

MESURES FINANCIERES

TIERS FINANCEMENT

Création d'un cadre opérationnel pour le tiers financement par des sociétés publiques. Il permet l'avance des fonds aux particuliers souhaitant engager des travaux.

FONDS DE GARANTIE

La création d'un fonds de garantie pour la rénovation énergétique permettra d'aider au financement des travaux dans les logements.

DES ACTIONS IMMÉDIATES

DES LOGEMENTS MIEUX ISOLÉS ET DES FACTURES EN BAISSÉ

Le crédit d'impôt transition énergétique (CITE) permettra de se voir rembourser 30% du montant des travaux de rénovation énergétique. Les travaux pris en compte s'élèvent jusqu'à 8 000 € pour une personne seule et 16 000 € pour un couple.

La relance de l'écoprêt à taux zéro (septembre 2014) permet aux propriétaires de bénéficier d'un prêt à taux zéro pouvant atteindre 30 000 € pour réaliser des travaux de rénovation énergétique.

DES ACTIONS IMMÉDIATES

Depuis le 1^{er} août 2014, le fonds d'épargne de la Caisse des dépôts et consignations, d'un montant de 5 milliards d'euros, est réservé pour financer à un taux avantageux les projets contribuant à la transition énergétique.

DES ACTIONS IMMÉDIATES

DEUX APPELS À PROJETS ONT ÉTÉ LANCÉS

- 200 territoires à énergie positive, pour favoriser les territoires qui visent à couvrir leurs besoins énergétiques pour la croissance verte par des ressources locales tout en réduisant leurs besoins en énergie au maximum.
- Plates-formes rénovation énergétique des logements pour créer ou renforcer les plates-formes locales, pour faciliter et accompagner le particulier dans son projet de rénovation.